

## **L'Union française de l'électricité (UFE) regrette le vote de l'Assemblée nationale sur le projet de loi de finances 2021 remettant en cause la pérennité de certains contrats photovoltaïque**

L'Union Française de l'Electricité **regrette le vote en nouvelle lecture par l'Assemblée nationale de l'amendement du rapporteur général sur le projet de loi de finances 2021 autorisant la renégociation de certains contrats photovoltaïques conclus entre 2006 et 2010.**

L'UFE est en effet préoccupée par **les conséquences pour la filière renouvelable** d'une telle renégociation de contrats et considère que le respect des engagements pris par l'Etat en matière de soutien aux énergies renouvelables **constitue une condition nécessaire à la réussite de la transition énergétique.** La remise en cause de contrats signés avec des producteurs solaires ne serait pas de nature à permettre à la filière de conserver de manière pérenne **la confiance dont elle peut bénéficier auprès des investisseurs.**

COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Contact Presse :**

**Léa RODRIGUE**

01.58.56.69.07 / 06.86.76.31.79

[lea.rodrique@ufe-lectricite.fr](mailto:lea.rodrique@ufe-lectricite.fr)

